

Présentation

Danica Seleskovitch

Volume 42, Number 3, septembre 1997

L'interprétation en langues des signes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017922ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017922ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Seleskovitch, D. (1997). Présentation. *Meta*, 42(3), 485–486.

<https://doi.org/10.7202/017922ar>

PRÉSENTATION

C'est en France, au XVIII^e siècle, que l'abbé de l'Épée fonda la première école pour enfants sourds où fût enseignée une ébauche de langue française des signes (LSF). Exportée aux États-Unis au début du XIX^e siècle par Gallaudet, elle s'est progressivement transformée en American Sign Language (ASL) enseignée aujourd'hui partout aux États-Unis et au Canada, notamment dans l'institution qui porte son nom, Gallaudet University, Washington DC.

L'essor donné à la langue des signes par l'abbé de l'Épée et par Gallaudet connut un coup d'arrêt brutal en 1891 lorsque le Congrès de Milan en interdit l'usage. Il s'agissait d'apprendre aux sourds la langue vocale de leur pays en leur interdisant l'emploi de leur propre langue comme on interdisait l'emploi de la leur aux Bretons ; on espérait en quelque sorte résorber leur handicap en le niant. De nos jours, les langues des signes ont trouvé leur légitimité ; elles donnent aux sourds un moyen d'expression naturel et efficace qui permet de rejeter l'absurde ajout de *muets* à la réalité de leur surdité.

Les structures et les règles des langues vocales sont étudiées depuis des siècles, mais celles des langues des signes ne le sont que depuis fort peu de temps, aussi m'a-t-il paru nécessaire de faire figurer au début de ce recueil des descriptions de la LSF et de l'ASL : la Langue des Signes Française (LSF) par Philippe Séro-Guillaume, la langue des signes américaine (American Sign Language, ASL) pratiquée aux États-Unis et au Canada, par Terry Janzen et Janice H. Humphrey.

La réhabilitation des langues des signes a entraîné des besoins en interprétation à tous les niveaux de la société. Philippe Séro-Guillaume retrace l'évolution de l'interprétation en France, et Christiane Fournier nous décrit un de ses domaines d'application : le pénal.

Les langues des signes sont des langues, et l'interprétation en langues des signes est bien de l'interprétation. En toutes circonstances, celle-ci part de signes : signifiants sonores d'une langue vocale ou signifiants visuels d'une langue des signes, peu importe. Le fait que ce soit une interprète en langues vocales qui ait été chargée de coordonner ce numéro est à cet égard significatif. L'idée généralement admise selon laquelle l'interprétation est une dans son principe se trouve confirmée par les articles que l'on trouvera réunis ici. Dans les deux cas, l'interprète attribue un sens aux signes sensibles — acoustiques ou gestuels — et réexprime ce sens dans l'autre langue — parlée ou signée. À la compétence linguistique hors discours de l'individu s'ajoute, en langue des signes comme dans les langues dites naturelles, l'intelligence qui associe au sémantisme de la langue les connaissances indispensables à la construction du sens et fournissent à l'interprète les éléments de sa compréhension. Christiane Fournier nous en donne de convaincants exemples, et Janice H. Humphrey indique le processus en cause en interprétation dans une métaphore parlante.

Dans les langues des signes comme dans les langues vocales, l'interprète trouve des significations qui renvoient au sens, donc à des idées, et des termes monoréférentiels où concepts et réalités se confondent. Le sens est réexprimé dans les deux langues sous la forme la plus propice à en faire comprendre les aspects notionnels et émotionnels, les termes sont transcodés ; s'agissant des chiffres, des appellations, des termes techniques, le consécutiviste les note et leur trouve un terme correspondant dans l'autre langue, l'interprète en langue des signes, lui, fait usage du *fingerspelling*, cette dactylogogie qui permet de communiquer le signifiant lettre par lettre.

Plus encore sans doute que l'étranger dans l'interprétation vocale, l'étrangeté du sourd pour l'entendant impose une interprétation qui transcende l'information brute. De Vancouver (Janice H. Humphrey) à Paris (Christiane Fournier, Philippe Séro-Guillaume), ce constat s'impose.

La surdité est un phénomène mondial, et l'interprétation ne saurait en être dissociée dans le monde moderne. J'ai choisi deux pays, l'Allemagne (Andrea Schulz) et la Suède (Anna-Lena Nilsson) en plus de la France, du Canada et des États-Unis pour montrer le caractère universel du phénomène de l'insertion sociale des sourds par le biais de l'interprétation et la similitude des moyens mis en œuvre pour y parvenir. Faute de pouvoir faire figurer ici tous ceux qui ont apporté une contribution importante au développement de l'interprétation, j'ai mis en bibliographie quelques écrits intéressants de Colonomos (1990, 1996) et de W. P. Isham (1994, 1995).

Le langage est un donné naturel de l'être humain ; l'interprétation ne l'est pas, tout au moins lorsqu'il s'agit de simultanée. Une formation est donc nécessaire. Andrea Schulz et Philippe Séro-Guillaume décrivent le contenu et la progression de cette formation respectivement à l'Université de Hambourg et à celle de la Sorbonne Nouvelle (ESIT).

Enfin, il ne m'eût pas paru convenable de parler d'interprétation en langues des signes sans que soient présents dans ce volume des représentants de la surdité (Olivier Delanghe, Arlette Morel). Il faut que la formation d'interprètes de conférence convienne à leurs attentes et à leurs ambitions, et il faut qu'ils y participent. Trop souvent, en effet, au handicap naturel de la surdité pour qui vit en milieu entendant s'ajoute le handicap de la non-adaptation des institutions (Olivier Delanghe). Un enseignement qui a pour ambition de former des interprètes par le truchement desquels s'ouvriront aux sourds des formations universitaires de haut niveau, se doit de les y associer constamment.

Je conclurai en soulignant un dernier fait d'importance : la collectivité sourde est sourde mais aussi française, américaine, canadienne, allemande ou suédoise ; c'est un fait, et ce fait se reflète obligatoirement dans un bilinguisme et un biculturalisme que les interprètes contribuent à créer, où l'identité sourde et l'appartenance des sourds à un peuple et à sa langue cohabitent harmonieusement.

DANICA SELESKOVITCH

Professeuse émérite, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle (ESIT), Paris, France

RÉFÉRENCES

- COLONOMOS, B. (1990) : «The performance of nonnative speakers of American Sign Language: a question of proficiency», in A. Labarca and L. Bailey (Eds.) *Issues in L2: Theory as Practice / Practice as Theory*. Paper delivered at the Delaware Symposium VII on Language Studies, Oct. 1985, Norwood (NJ), Ablex Publishing, pp. 204-216.
- COLONOMOS, B. (1996) : *Training Interpreters Using an Integrated Model* (in progress.).
- ISHAM, W. P. (1994) : «Memory for sentence form after simultaneous interpretation: Evidence both for and against deverbalization», in S. Lambert & B. Moser-Mercer (Eds.), *Bridging the Gap: Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 191-211.
- ISHAM, W. P. (1995) : «On the relevance of signed languages to research in interpretation», *Target*, 7 (1), pp. 135-149.